COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 10 MARS 2022

Délibération n°2022.03.037

Feuille de route développement économique **LE DIX MARS DEUX MILLE VINGT DEUX à 17 h 30**, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à l'Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 04 mars 2022

Secrétaire de Séance : Jean-Claude COURARI

Membres présents : Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine CALDERARI. BREARD, Michel BUISSON. Minerve Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, François ELIE, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER. Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU. Vincent YOU. Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA

Ont donné pouvoir: Françoise COUTANT à Fabrice VERGNIER, Sophie FORT à Philippe VERGNAUD, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Michel GERMANEAU à Isabelle MOUFFLET, Thierry HUREAU à François NEBOUT, Sandrine JOUINEAU à François ELIE, Gérard LEFEVRE à Pascal MONIER, Dominique PEREZ à Gérard ROY, Sylvie PERRON à Hélène GINGAST, Jean-Philippe POUSSET à Gilbert PIERRE-JUSTIN, Catherine REVEL à Vincent YOU, Valérie SCHERMANN à Zalissa ZOUNGRANA, Roland VEAUX à Francis LAURENT,

Excusé(s): Véronique ARLOT, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Chantal DOYEN-MORANGE, Denis DUROCHER, Zahra SEMANE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 MARS 2022 DÉLIBÉRATION N° 2022.03.037 Rapporteur : Monsieur ROY FEUILLE DE ROUTE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

En adoptant son projet de territoire « Grand Angoulême vers 2030 », l'agglomération s'est dotée d'une vision globale de son développement, affirmant des priorités autour de trois piliers, et avec un horizon temporel permettant de fixer un cap, au-delà du court terme.

Généraliste par définition, ce projet appelle une déclinaison plus opérationnelle et inscrite dans la temporalité de ce mandat. C'est l'objet des feuilles de routes thématiques, en cours d'écriture.

L'objet du présent rapport est de présenter la feuille de route relative au développement économique. Celle-ci fait clairement référence au pilier du projet de territoire intitulé « pour un territoire qui crée des emplois » et vient en préciser le contenu, sous la forme d'un plan d'actions.

Cette feuille de route, dont l'écriture a été coordonnée entre les élus en charge des délégations intéressées, propose une approche globale du développement économique, de l'accompagnement de l'entreprise à la formation, du commerce à l'emploi, de l'innovation à l'économie sociale et solidaire.

Elle pose le principe d'une agglomération pleinement mobilisée sur le front de l'emploi, inscrite au cœur de l'éco-système économique, au service des acteurs du développement.

Elle dessine une agglomération pilote d'une stratégie foncière économique et d'un aménagement durable, ancrée dans la proximité avec son territoire, ouverte à l'innovation, véritable marqueur du territoire, mais attachée à son identité industrielle porteuse d'avenir ; une agglomération accompagnant les mutations vers une économie plus solidaire et respectueuse des ressources et inscrivant son développement commercial dans une stratégie urbaine équilibrée et durable ; une agglomération tournée vers l'international et soucieuse, dans le même temps, d'intensifier les circuits courts ; une agglomération stimulant l'entreprenariat.

Reprenant à son compte la contribution du Conseil de Développement, Grand Angoulême intègre les enjeux de formation dans son projet de développement économique : pour pérenniser son tissu industriel, accompagner les mutations de son commerce, aider les entreprises à relever le défi de l'innovation et de la transition climatique, permettre aux jeunes et aux actifs de se former et de développer un parcours professionnel localement. Grand Angoulême affirme son ambition à travers son schéma directeur de la formation supérieure.

Compétente en matière de développement économique, Grand Angoulême a la volonté d'occuper toute sa place au sein de la gouvernance économique, aux côtés de la Région, des chambres consulaires, des établissements de formation, des entreprises, des étudiants, des actifs, des acteurs de l'économie sociale et solidaire...

C'est en pratiquant un partenariat volontariste et ouvert, en œuvrant dans ce domaine, comme pour ses autres compétences, en liaison étroite avec ses communes membres, que notre agglomération entend porter son projet de développement et conforter l'attractivité économique du territoire.

La feuille de route économique soumise à l'assemblée, est jointe en annexe.

Je vous propose:

D'APPROUVER la feuille de route relative au développement économique.

APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (10 abstentions) ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE

Certifié exécutoire	
Reçu à la préfecture de la Charente le :	Affiché le :
17 mars 2022	17 mars 2022

FEUILLE DE ROUTE ECONOMIE

POUR UN TERRITOIRE QUI CREE DES EMPLOIS





MARS 2022

LA FEUILLE DE ROUTE ECONOMIE



Créer Développer Attirer Soutenir



Le développement économique :

pillier du projet d'agglomération

12 enjeux

34 actions









Accompagner la création, l'implantation et le développement d'entreprises innovantes en lien avec les nouveaux défis du territoire

Accompagner la création d'emplois d'un monde plus économe en ressources

Confirmer le soutien à l'économie créative et culturelle comme vecteur d'attractivité, comme pôle d'enseignement supérieur et vivier d'emploi



Mettre en place une politique sur le foncier/immobilier économique disponible pour faciliter le développement & l'implantation d'entreprises 01



Identifier le foncier économique disponible à court terme

PA Bel-Air & La Braconne

Extensions de zones d'activités

Défrichement de terrains en ZA propriété GA

Accompagnement à la reconversion des friches d'activités + sobriété

02



Développer la vocation économique de la plateforme aéroportuaire

Etude d'opportunité

Etude d'aménagement

03



Réaliser une étude stratégique des zones d'activités

Définition de la stratégie de **développement** et de gestion des zones

Planification des investissements

Orientation des choix d'implantation des activités

Création de nouvelles zones





Accompagner le développement économique autour de filières, savoir-faire et centres d'enseignement/recherche correspondant aux spécificités du territoire et répondant aux nouveaux enjeux écologiques et technologiques

Grand Angoulême 04



Mettre en œuvre le Schéma Local de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (SLESRI)

Consolider, structurer et développer une offre de formation attractive

Initier et accompagner les dynamiques de recherche, d'innovation et d'entrepreneuriat

Renforcer les facteurs de rayonnement et d'attractivité du territoire

Intensifier la vie étudiante en répondant aux besoins des étudiants dans tous les domaines.

05



Implanter sur le territoire une plate forme technologique dédiée aux réalités virtuelles

Préfiguration de cet espace à Krysalide

Valorisation des compétences locales liées à cette réalité mixte (réalité virtuelle – réalité augmentée) dans les domaines d'activité ciblés : industries du process, industries culturelles et créatives, formation

Fonctionnement en **réseau de labs** (avec CNAM-ENJMIN, EFEC, IUT-Université de Poitiers...)



Accompagner le développement économique autour de filières, savoir-faire et centres d'enseignement/recherche correspondant aux spécificités du territoire et répondant aux nouveaux enjeux écologiques et technologiques

Grand Angoulême 06



Renforcer la recherche et le transfert de technologie

Intensification de la recherche: projets de recherche, soutien à l'accueil de jeunes chercheurs, cofinancement de colloques scientifiques...

Conforter les pôles de compétences et faire émerger des nouveaux secteurs

Développer **l'innovation** et la **collaboration** avec les entreprises

07



Développement de la filière hydrogène sur GrandAngoulême

Concrétiser la trajectoire hydrogène du territoire

Faire émerger de **nouvelles opportunités** (ex: décarbonation de procédés, centre de formation et d'expérimentations)

Développement d'une filière locale d'acteurs (industriels, formation, recherche, usagers, producteurs...).



Accompagner le développement économique autour de filières, savoir-faire et centres d'enseignement/recherche correspondant aux spécificités du territoire et répondant aux nouveaux enjeux écologiques et technologiques

Grand Angoulême 08



Lancement d'une démarche Ecologie Industrielle

Cadre : TEPOS & Programme Ecologie Industrielle
Territoriale

Déploiement d'une **démarche transversale**, **collective et durable** pour et avec les entreprises locales.

Objectifs => aboutir par l'investissement à la concrétisation d'opérations :

- · synergies de flux industriels
- adaptations des procédés industriels
- partages d'équipements ou d'infrastructures
- nouveaux procédés de valorisation matières par la recherche & l'expérimentation
- réductions & valorisations de déchets en tant que ressources

09



Consolider l'éco système des Industries Culturelles et Créatives

Consolidation, structuration et développement d'une offre de formation attractive

Accompagnement des dynamiques en matière de recherche, d'innovation et d'entrepreneuriat en s'appuyant sur l'offre de services de la Technopole Eurekatech

Intensification de la vie étudiante en répondant aux besoins des étudiants dans tous les domaines (logement, transport, restauration, culture, loisirs, sport, etc.)



Accompagner et intensifier l'entrepreneuriat en général et l'entrepreneuriat innovant en particulier

10



Développer la culture de l'entrepreneuriat sur le territoire

Sensibilisation à l'entrepreneuriat et à l'innovation

Faire émerger des projets de création d'entreprises portés par des étudiants ou des jeunes du territoire 11



Favoriser les projets innovants à impact positif

Accompagnement des projets à impacts positifs portés par les entreprises

Création d'une **continuité de parcours** (du Challenge Positif à la croissance)

Opportunités d'expérimentation ouvertes aux entreprises **|2**|



Déployer le dispositif CITELAB

Sensibilisation des publics fragiles à l'entrepreneuriat, prioritairement dans les QPV

Information sur la création & reprise d'entreprise (aides...)

Accompagnement & orientation

Mise en réseau des acteurs de l'entrepreneuriat





Accompagner et intensifier l'entrepreneuriat en général et l'entrepreneuriat innovant en particulier

13



Poursuivre l'effort de co-financement des entreprises en création ou en développement

- # **Soutien** à la création et au développement d'activités nouvelles (Prêt Honneur)
- # **Stimulation** de l'entrepreneuriat (Adel Tpe)
- # Favoriser la prise en compte du développement durable et du circuit court (Adel tpe, PH)
- # Facilitation du développement des entreprises et appui à l'investissement (Aide à l'immobilier et PH)

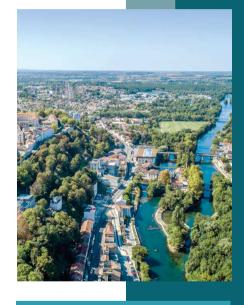
14



Créer un fonds territorial de préamorçage ciblant les jeunes entreprises innovantes

Développement d'un outil de proximité permettant aux entreprises innovantes de financer la phase suivant l'incubation et celle précédent la commercialisation.





Renforcer l'attractivité du territoire





Développer la politique d'attractivité

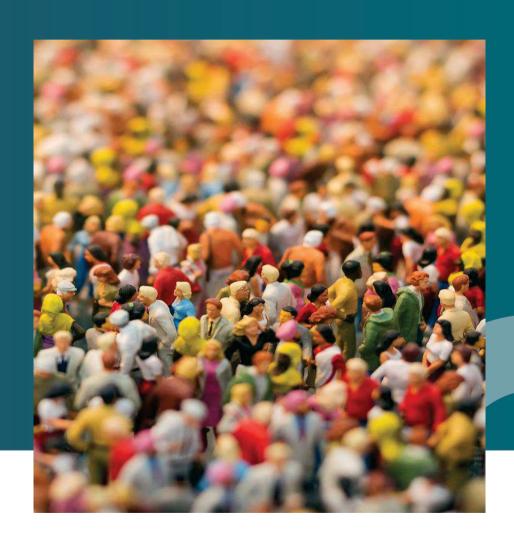
- # Affirmation de l'image de marque du territoire au travers de l'univers Absolument Angoulême
- # Intensification des **opérations marketing** exogène (publications, évènementiels...)
- # Captation de talents: accompagner les entreprises, leur fournir des outils utiles pour se démarquer, recruter et vendre le territoire. Développement du « pack talents » => boite à outils attractivité (supports de présentation du territoire, promotion des offres d'emploi, conciergerie, emploi du conjoint, visites, évènementiels d'intégration...)
- # Conserver les étudiants formés sur le territoire (faciliter l'intégration, développer le sentiment d'appartenance, mise en relation avec les entreprises...)
- # Intensification de la promotion touristique (particuliers, tourisme d'affaires)



FEUILLE DE ROUTE ESS & ECONOMIE CIRCULAIRE

PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, POUR UN AUTRE TYPE DE RICHESSES



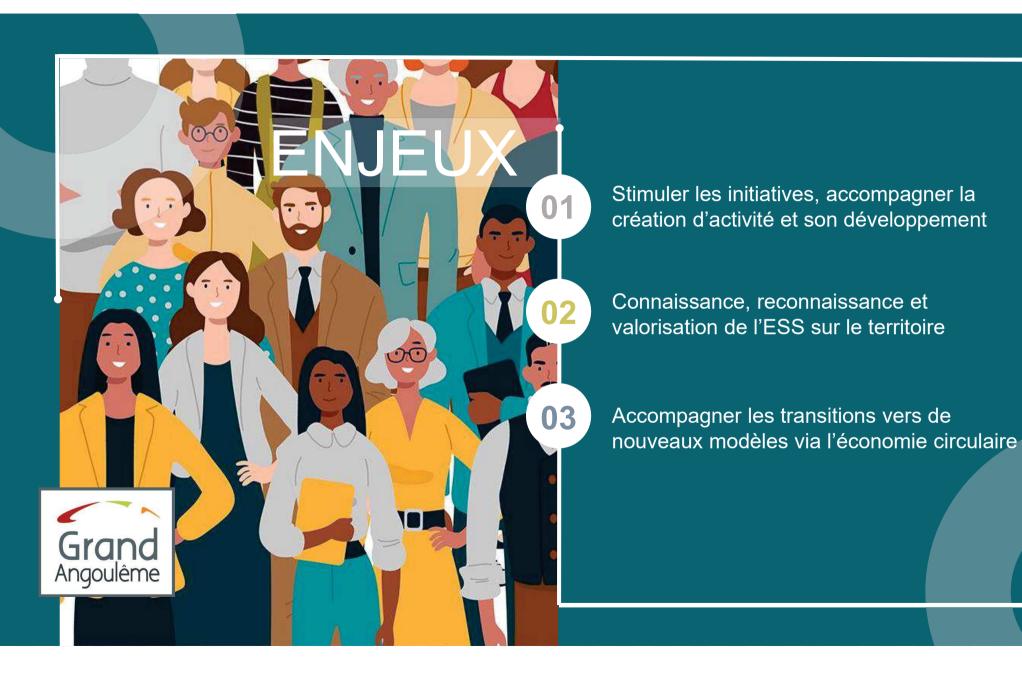


Créatrice d'emplois durables, facteur de cohésion sociale et territoriale, l'ESS apporte des solutions concrètes aux besoins quotidiens des habitants du territoire.

Les entreprises de l'ESS favorisent la **transition écologique et l'innovation sociale** dans les territoires, par l'implication citoyenne (solidaire et responsable), par leurs statuts et principes, leurs dynamiques de coopération, leurs pratiques responsables empreintes de solidarité.

GrandAngoulême a fait le choix fort d'une visibilité renforcée de l'ESS et de l'économie circulaire dans son organigramme technique et politique afin de lui donner une place stratégique dans la politique publique de la Collectivité.







Stimuler les initiatives, accompagner la création d'activité et son développement 01



Clarifier la chaine d'accompagnement territoriale de l'émergence au développement 02



Contribuer à la consolidation des ressources financières des structures de l'ESS par des initiatives citoyennes et locales 03



Partager et transmettre
des savoir-faire
entre les porteurs
de projets
et les structures existantes





Connaissance, reconnaissance et valorisation de l'ESS sur le territoire

04



Mieux connaître l'ESS en interne et sur le territoire 05



Mieux faire connaitre l'ESS auprès des citoyens, des entreprises et des politiques publiques





Accompagner les transitions vers de nouveaux modèles via l'économie circulaire

06

C

Définir l'écologie industrielle et territoriale (EIT – action transversale)

Participer aux réflexions du collectif ETC (réemploi dans le bâtiment)

Poursuivre le Pacte Efficacité Matière 07



Collaborer au projet de lieu partagé « réduire les déchets »



FEUILLE DE ROUTE EMPLOI

METTRE EN PLACE DES ACTIONS TRANSVERSALES AU SERVICE DE L'EMPLOI POUR TOUS





MARS 2022





Accompagner les jeunes dans leur insertion professionnelle et sociale

01



Soutenir les structures et les évènements qui favorisent l'emploi, la formation et l'orientation des jeunes

Mission Locale

E2C

FOFE

02



Familiariser les jeunes au monde du travail

Faciliter les relations formations-entreprises

Mises en situation de travail (stages...)





Favoriser l'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi 03



Développer et piloter des dispositifs en faveur de l'insertion

PLIE

Clauses sociales et commande publique

Accompagnement dans l'emploi

04



Impulser une démarche Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD)

Etude d'opportunité

05



Proposer une offre de médiation mutualisée de proximité pour faire le lien entre les personnes en recherche d'emploi des communes et les institutions

06



Contribuer à la levée des freins périphériques à l'emploi

Mobilité

Garde d'enfants

Santé

Langue





Faciliter le recrutement sur le territoire

07



Renforcer les actions conjointes avec les autres politiques de l'agglomération

Politique de la ville : Cité de l'emploi

Politique enfance jeunesse (Mission Locale notamment)

Emploi du conjoint

08



Soutenir et financer des évènements

Salon Direction Emploi

Organisation d'ateliers thématiques avec l'APEC et Pôle Emploi (Marque Employeur, besoins filières...), de job dating... 09



Favoriser la connaissance des métiers et la mise en relation des compétences

Pour le public et les acteurs de l'emploi

10



Faire évoluer les représentations qu'ont les entreprises des demandeurs d'emploi et encourager l'évolution de leurs pratiques afin de favoriser l'attractivité des métiers





Organiser et renforcer les synergies et les partenariats

11



Favoriser l'interconnaissance

Réseau de référents par commune

Culture commune

12



Améliorer la connaissance de l'écosystème

Boîte à outils

13



Favoriser les dynamiques partenariales

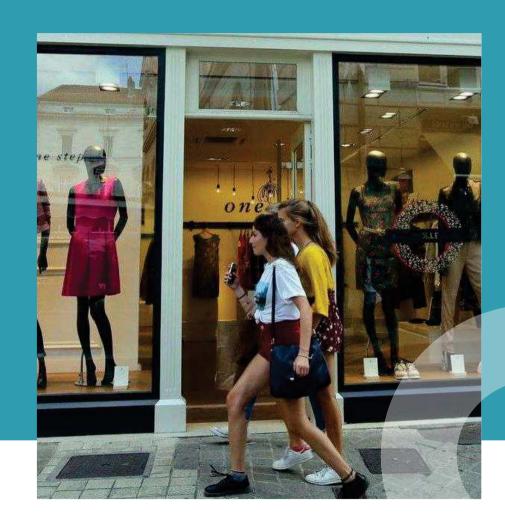
Agenda partagé, actualités...



FEUILLE DE ROUTE ECONOMIE

LE COMMERCE, UNE BRIQUE ESSENTIELLE DE LA VITALITE DES TERRITOIRES





25 NOVEMBRE 2021

LA FEUILLE DE ROUTE COMMERCE

Formule une politique volontariste en matière de commerce et d'artisanat local

Un territoire qui se réinvente face aux évolutions et s'inscrit dans une démarche de coopération





Découle du schéma directeur du commerce et de l'artisanat de proximité, validé en 2018 et portant une stratégie axée sur le soutien aux centralités

4 enjeux

 13_{actions}





Développer l'identité du territoire autour d'une stratégie sur le commerce de proximité

Accompagner l'évolution et le développement du commerce

Soutenir l'attractivité des centralités et accompagner un aménagement et développement commercial équilibré

Mettre en place une gouvernance de la politique du commerce qui s'appuie sur des partenariats renforcés



Développer l'identité du territoire autour d'une stratégie sur le commerce de proximité 01



Renforcer l'économie de proximité et promouvoir l'achat local

- # Démarche globale « Déclic16, nos achats sont nos emplois
- # Valorisation de la **monnaie locale** comme facteur de
 renforcement des circuits
 économiques de proximité.

02



Créer un réseau de commerçants 'ambassadeurs'

Mise en place & pérennisation de la Maison du Pays d'Angoulême

Action de formation des commerçants afin qu'ils participent à la **promotion touristique** du territoire (OTPA) 03



Optimiser la livraison de proximité : dernier km

Démarche globale sur la

« logistique urbaine » à

travers la participation au

programme InTerLud lancé

par le Cerema avec une

phase d'état des lieux qui doit

aboutir à un plan d'actions

concerté avec les acteurs

locaux





Accompagner l'évolution et le développement du commerce

04



Accompagner les porteurs de projet et soutenir l'installation / reprise

- # Création d'un **guide** « J'ouvre mon commerce »
- # Développement du **test d'activité**: boutiques
 éphémères / boutiques
 d'incubation avec un
 accompagnement renforcé
 des chambres consulaires.

05



Accompagner la digitalisation des commerçants & artisans

- # Accompagnement & formation (sites, vente en ligne...)
- # Création d'un **outil de** référencement
- # Soutien à la création d'outils et d'un site marchand de Local Commerce

06



Soutenir financièrement les porteurs de projets

Renforcement et adaptation du dispositif d'aide à l'investissement des TPE





Soutenir l'attractivité des centralités et accompagner un aménagement et développement commercial équilibré 07



Accompagner les communes dans le maintien de leur tissu commercial

- # Accompagnement des communes : conseils, dossiers d'aides financières...
- # Renforcement du dispositif d'aide au 'dernier commerce' (avec avis de la CCI / CMA, montant à hauteur de 20% d'une dépense plafonnée à 280 000 € HT)
- # Mise en œuvre d'une **stratégie foncière commerciale**: outil d'intervention foncière pour remettre sur le marché des locaux commerciaux vacants, en partenariat avec la Sem Territoires Charente et l'EPF NA.

80



Lutter contre la vacance commerciale et inciter à l'implantation de nouvelles enseignes

Création d'une aide à l'immobilier commercial

Impulsion d'une action de prospection et de valorisation territoriale => participation à des salons professionnels

#Développement de l'application ASAE sur les locaux vacants





Soutenir l'attractivité des centralités et accompagner un aménagement et développement commercial équilibré 09



Renforcer les centralités par une adaptation des outils réglementaires

Réalisation d'un schéma d'implantation commercial

#Mise en place d'un observatoire du commerce

Poursuite du travail de définition des périmètres de centralités et de formalisation des OAP Commerce et Centralité 10



Conforter les centralités par des dispositifs harmonisés

Démarche ACV - ORT multisites sur 4 communes : Angoulême, Gond-Pontouvre, La Couronne et Ruelle-sur-Touvre

Mise en œuvre et le suivi du RLPi par l'application du règlement et la mise en conformité

11



Requalifier les espaces commerciaux communautaires

Espace Sud / Suivi de la restructuration: espaces publics, mobilité et commercialisation

Espace Nord / Requalification et commercialisation : prolongation de la concession de la ZAC des Montagnes Ouest ; travail sur l'identité, l'accessibilité / les déplacements et sur l'approche thématique du parc





Mettre en place une gouvernance de la politique du commerce qui s'appuie sur des partenariats renforcés 12





Mettre en place 3 instances clés de concertation

Au sein de l'agglomération, un groupe de travail élus 'Commerce'

Au niveau territorial, un **comité de pilotage territorial** réunissant les acteurs économiques, consulaires et institutionnels

Au niveau technique, une cellule de coordination bimensuelle « Commerce » GrandAngoulême - ville d'Angoulême et comité technique territorial réunissant 1/mois les principaux partenaires : ville d'Angoulême et communes ORT, Chambres Consulaires et Office du Tourisme. 13



Renforcer la transversalité

Toutes les actions citées impliquent de renforcer la dynamique d'échanges et de mise en cohérence avec les autres politiques et compétences de l'agglomération : politique de l'habitat, mobilité, culture, tourisme...



